Nations Unies $E_{\text{C.20/2020/7}}$



Conseil économique et social

Distr. générale 24 mai 2019 Français Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Neuvième session New York, 7-9 août 2019

New York, 7-9 août 2019 Point 6 de l'ordre du jour provisoire* **Repère de référence géodésique mondial**

Repère de référence géodésique mondial

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Souscomité de la géodésie, qui sera disponible sur le site du Comité d'experts (http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/9th-Session/), uniquement dans la langue de l'original. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les progrès accomplis par le Sous-comité dans la mise en œuvre du document d'orientation pour le renforcement et la durabilité du repère de référence géodésique mondial.

Résumé du rapport

À sa huitième session, tenue à New York du 1^{er} au 3 août 2018, le Comité d'experts a adopté la décision 8/103, dans laquelle il a approuvé le mandat révisé du Sous-comité et adopté le plan de mise en œuvre du document d'orientation en tant que troisième phase du processus de renforcement de la durabilité et de la qualité du repère de référence géodésique mondial. Il a pris note des premiers travaux entrepris et des progrès réalisés dans l'élaboration d'un exposé de principes relatifs à la gouvernance et a demandé que le Sous-comité entreprenne des consultations approfondies à grande échelle sur le sujet pendant l'intersession et le mette au courant à sa neuvième session.

Dans le rapport, le Sous-comité présente des informations sur ses activités récentes, notamment les principales conclusions de sa deuxième réunion, qui s'est tenue en marge du Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale, organisé à Deqing (Chine) en novembre 2018. Le Sous-comité a examiné les recommandations et les mesures décrites dans le plan de mise en œuvre du document





^{*} E/C.20/2020/1.

d'orientation et l'exposé de principes relatifs à la gouvernance ; élaboré son plan de travail ; tenu une séance de réflexion sur l'éducation, la formation et le renforcement des capacités ; programmé des activités d'information et de communication, notamment des initiatives régionales adaptées ; et défini des mesures propres à renforcer les liens et les arrangements avec les comités régionaux de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Dans ce rapport, le Sous-comité fait également le point sur l'exposé de principes relatifs à la gouvernance du repère de référence géodésique mondial.

2/2